Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260831-DEL190-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-BC-028

Séance du 31 août 2026

Membres en exercice : 15
- Présents : 13
- Votants : 14
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 25 août 2026

Le 31 août 2026 à 18 h 00, le bureau communautaire – dûment convoqué le 25 août 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle du conseil municipal - KERNOUËS, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
M. Xavier FRANQUES donne procuration à Mme Sandra ROUDAUT

MEMBRES ABSENTS :
M. Louis BEAUGENDRE

Secrétaire de séance : Christophe BÈLE

Demande de subventions AELB et CD29 : renouvellement du poste de relevage d'eaux usées de Kerbriant

Le poste de relevage de Kerbriant est un poste stratégique sur le système d'assainissement de la commune du Folgoët (environ 1600 EH). Il doit faire l'objet d'une réhabilitation complète selon l'étude de schéma directeur.

Cette opération d'investissement doit permettre de réduire drastiquement les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel (6 déversements en 2025).

Le système d'assainissement de Lesneven-Le Folgoët est classé en non conformité réglementaire par la DDTM et comme prioritaire par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les préconisations de l'étude préalable, confiée au cabinet Bourgois, sont les suivantes :

- **réhabilitation complète du poste de relevage ;**
- **mise en place d'une bâche de sécurité ;**
- **traitement H2S.**

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260831-DEL190-DE

L'implantation du nouveau poste et de la bâche ont fait l'objet d'études géotechniques : elle prend en compte la contrainte de réseaux existants et le classement de la parcelle en périmètre A protection de captage.

Les études ont été réalisées en 2025. Les travaux se dérouleront de fin septembre à mi décembre 2026.

Plan de financement :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
MOE, ÉTUDE, DIAGNOSTIC	**30 605 €**	**DETR**	**70 000 €**
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE	**5 700 €**	**CD29 – Pacte Finistère**	**50 000 €**
TRAVAUX KERBRIANT LE FOLGOET	**374 401 €**	**AELB**	**175 968 €**
		AUTOFINANCEMENT	**114 738 €**
TOTAL DEPENSES	**410 706 €**	**TOTAL RECETTES**	**410 706 €**

L'AELB pourrait soutenir ce projet à hauteur de 175 968 €, soit 47% des dépenses.

Il est proposé au bureau communautaire d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil départemental du Finistère pour cette opération.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	14	
Pour	14	M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Xavier FRANQUES, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC
Contre		
Abstention		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260831-DEL190-DE

